

fiche n°20

Économie sociale et solidaire & ruralité(s)

En plaçant au cœur de son projet la question de la territorialisation de la valeur ajoutée et de la relocalisation des activités, en s'appuyant sur la coopération, sur des principes de lucrativité limitée et de gouvernance partagée, à travers les dynamiques et les innovations sociales qu'elle déploie, l'économie sociale et solidaire peut offrir une réponse durable aux défis des territoires ruraux. Ces derniers jouissent aujourd'hui d'une attractivité indéniable, mais sont caractérisés par une faible densité de population qui pose des défis spécifiques auxquels l'ESS peut apporter des éléments de réponse.



Le projet TRESSONS

Depuis 2018, avec le soutien du Réseau National Agricultures et Ruralités et du FEADER, l'Avisé, agence d'ingénierie pour l'ESS et le RTES œuvrent à mettre en lumière et à approfondir la place spécifique de l'ESS dans les territoires ruraux à travers le programme TRESSONS (Territoires Ruraux et ESS, Outils et Nouvelles Synergies).

De nombreux éléments issus de ce projet alimentent cette fiche. Plus d'informations sur : www.rtes.fr/projet-tressons et www.rtes.fr/ressources-du-projet-tressons-2024-2025.



L'ESS a toute sa place en milieu rural, et notamment sur les questions agricoles, alimentaires, sur la question de la gestion de l'espace et du foncier. Les collectivités territoriales ont un rôle d'animation à jouer, sur la mise en débat et le décroissement, tout en garantissant l'intérêt général.

Patricia Andriot
Elue au PETR du Pays de Langres

L'ESS représente
15,2 %
des emplois privés ruraux

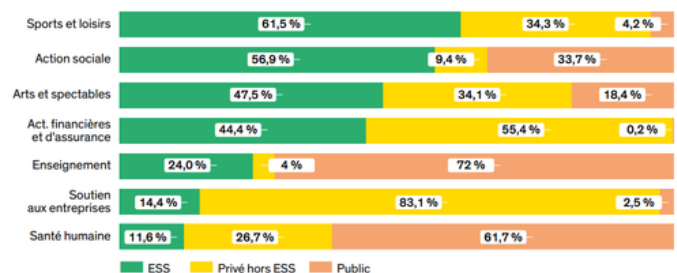
1. L'ESS, une économie résiliente et porteuse d'innovations sociales

L'ESS joue un rôle important mais souvent méconnu dans les territoires ruraux. La coopération agricole et l'action sociale ont une place historique particulièrement importante, mais l'ESS s'est développée dans de nombreux autres secteurs d'activités : services à la personne, sports et loisirs, insertion socioprofessionnelle ou culture par exemple.

Elle est également porteuse de nombreuses innovations sociales et/ou environnementales : lutte contre la fracture numérique, ressourceries, circuits courts, commerces de proximité, entreprises de construction d'habitat alternatif, etc. Ces initiatives sont souvent caractérisées par la pluriactivité et s'inscrivent dans des logiques de transition.

LES SERVICES DE PROXIMITÉ LARGEMENT INVESTIS PAR L'ESS

Dans les territoires ruraux, la part des effectifs de l'ESS est très forte au sein des domaines de l'action sociale (56,9%), des activités de sport et de loisirs (61,5%) et des arts et spectacles (47,5%). L'ESS assure par ailleurs une part importante des activités financières et d'assurance, puisque l'ESS représente 44,4% des emplois de ce secteur d'activité dans la ruralité.



© Rapport *Chiffres clés de l'ESS dans les territoires ruraux*, Avisé et RTES, mai 2025

2. L'ESS, un partenaire privilégié des politiques publiques dans les territoires ruraux

Contribuer à la création d'emplois durables, répondre aux besoins des habitants et des territoires, favoriser la transition écologique et l'innovation dans les territoires, assurer une cohésion sociale et territoriale, autant de raisons qui expliquent la mise en place de politiques publiques de soutien à l'ESS (voir la fiche "Pourquoi mettre en place une politique de soutien à l'ESS ?").

En milieu rural, l'ESS peut répondre à deux autres enjeux plus spécifiques :

L'ESS, une réponse à la faible densité du monde rural

La faible densité de population est une des caractéristiques majeures des territoires ruraux. Cela entraîne un désintérêt du secteur marchand (services à la personne, commerces, téléphonie,...) faute de rentabilité potentielle, et un retrait des services publics pour des raisons d'économie, avec comme conséquences désertification, dévitalisation des centres-bourgs, disparition des services publics, isolement des populations les plus fragiles. Les caractéristiques du modèle économique des structures de l'ESS (but non lucratif ou à lucrativité limitée, hybridation des ressources publiques et privées, mobilisation citoyenne via le bénévolat ou les finances solidaires,...) leur permettent de développer et de pérenniser des activités.

3. Quelques exemples de dynamiques de l'ESS en milieu rural accompagnées par des collectivités

Agriculture et alimentation durable

Soutenir les producteurs locaux, préserver et faciliter l'accès au foncier, accompagner les formes coopératives d'installation agricole, développer les circuits courts, par exemple au travers de la restauration collective, autant d'actions possibles des collectivités pouvant s'appuyer sur de nombreux acteurs de l'ESS : **CUMA** (Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole), foncière solidaire **Terre de Liens**, structures d'insertion par l'activité économique, SCIC **L'Atelier Paysan**, **Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne**.



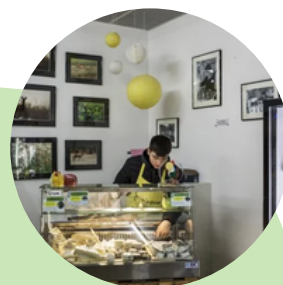
Faciliter la coopération entre les territoires urbains et ruraux dans une perspective de développement réciproque et solidaire permet de répondre aux enjeux qui dépassent le périmètre institutionnel (mobilités, développement économique, tourisme,...), de mettre en valeur les interdépendances entre territoires et les "boucles vertueuses" de développement.

Laurent Trogrlic

Maire de Pompey, président de la commission développement économique d'Intercommunalités de France

L'ESS, un facteur d'attractivité et d'habitabilité du territoire

L'habitabilité du territoire, sa capacité à garder ses jeunes et à attirer de nouvelles populations, porteurs de projet, familles, sont une condition d'un développement durable du territoire. Services de proximité, solutions de mobilité, activités culturelles et touristiques, autant d'activités développées par l'ESS qu'une collectivité peut favoriser.



Une épicerie participative à Thoré-la-Rochette (41)

Dans le Loir-et-Cher, la **mairie de Thoré-la-Rochette** (900 habitant.e.s) met un local à disposition de l'association [les Amis du Comptoir des Cocottes](#) qui gère une épicerie participative de produits locaux et bio. Le local a été remis en état grâce à des chantiers participatifs. 9 salariés et 80 bénévoles font fonctionner l'épicerie, qui propose également des services aux habitant.e.s (boulangerie, vente de gaz, animations culturelles), et fournit la cantine de la commune pour certains produits locaux.

Lieux mutualisés et tiers-lieux

Fablabs, espaces de coworking, ateliers partagés, cafés associatifs, terres agricoles même dans certains cas, les formes des tiers-lieux sont multiples. Les tiers-lieux sont particulièrement adaptés au milieu rural, en permettant notamment de maintenir des actifs sur leur territoire de vie et de développer des activités dans un cadre collectif. Les collectivités peuvent soutenir ces lieux en investissement ou en fonctionnement. Les acteurs publics peuvent aussi apporter de l'ingénierie, aider à la mise en relation ou encore jouer un rôle de « tiers de confiance ».

Ces lieux sont très souvent à l'initiative d'acteurs locaux, mais des réseaux se développent pour accompagner ces démarches, comme le réseau **Familles Rurales** et les réseaux de l'**association nationale des Tiers-Lieux**.

Revitalisation des commerces

62% des communes (essentiellement rurales) ne disposent plus d'aucun commerce de proximité. Les commerces abandonnés participent à la dégradation de l'image et du dynamisme des communes, et ont un impact direct sur l'accès aux services et le lien social des habitants de ces territoires. S'appuyant sur une mobilisation des habitants et souvent en partenariat avec les collectivités, de nombreuses initiatives ESS parviennent à ouvrir et pérenniser des lieux désertés par le commerce traditionnel : bar associatif, épicerie et lieu multiservice, auberge, café-concert,...

Les caractéristiques de ces projets reposent souvent sur leur capacité à mobiliser des bénévoles et des financements solidaires, et sur une pluriactivité, facteur important de pérennisation de l'activité. Pour aller plus loin, retrouvez la visioconférence ["L'ESS, un atout pour la revitalisation des commerces de territoires ruraux"](#).

Transition énergétique

Les territoires ruraux sont particulièrement impliqués dans la transition énergétique, offrant un potentiel majeur de production d'énergies renouvelables grâce à de multiples ressources (forêt, vent, déchets agricoles...) et du foncier disponible. Ce potentiel ouvre des perspectives économiques et des perspectives de coopération avec les territoires urbains, structurellement déficitaires en énergie et dépendants du reste du territoire.

Les collectivités rurales souhaitant s'engager dans la transition énergétique peuvent s'appuyer sur les acteurs de l'ESS notamment dans la définition de leur politique énergétique locale ou lorsqu'elles souhaitent développer des projets de production d'énergies renouvelables citoyen.ne.s. Le réseau **Energie Partagée** peut leur apporter un appui sur ce point.

Dans le parc naturel régional du Vercors, plusieurs collectivités soutiennent des **centrales villageoises** structurées en SCIC ou SAS qui portent des projets de production d'énergie renouvelables associant habitants, collectivités et entreprises locales.

La GARE - Espace solidaire Guy Jannaud (52)

En Haute-Marne, la **Communauté de Communes Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais** (CCAVM) accompagne depuis plusieurs années le développement d'un pôle ESS. Propriétaire du lieu, une ancienne gare, la CCAVM a apporté une subvention d'investissement de 70 000€. Plusieurs activités sont développées sur le site : espace de coworking, location de 3 studios pour des personnes de passage, organisation de cafés citoyens et offre d'ingénierie pour les collectivités locales. Un Atelier Chantier d'Insertion développe également des activités de maraîchage biologique, entretien des espaces verts et entretien du patrimoine pierre sèche. Plus d'informations : collectifgare.wordpress.com

Villages Vivants, une coopérative immobilière, rurale et solidaire pour remettre de la vie dans les campagnes



Villages Vivants a créé une foncière solidaire qui permet de racheter des commerces vacants et des bâtiments en friche en zone rurale, pour y accompagner des projets issus de l'ESS ou inscrits dans des dynamiques locales (petits commerces, artisanat, projets culturels...). C'est le cas par exemple d'une librairie coopérative, d'une auberge coopérative multi-service, d'une brasserie artisanale ou encore d'une recyclerie. Villages Vivants peut accompagner les collectivités dans le montage d'un projet d'activité ou de lieu collectif : identification des besoins et de l'offre locale, étude de faisabilité économique et immobilière d'un projet d'activité ou de réutilisation d'une friche économique, accompagnement d'un porteur de projet (individuel ou collectif, ou projet public/privé). Plus d'informations : villagesvivants.com

Un parc solaire avec Enercoop à Mérindol (84)



Sur une ancienne station d'épuration lui appartenant, la **commune de Mérindol** a décidé de créer un parc solaire. Elle a choisi Enercoop comme partenaire technique et financier. Une société de projet a été créée : la commune est actionnaire à 20%, le syndicat d'énergie vaclusien également à hauteur de 20% et **Enercoop** à 60%. Toutes les décisions sont prises à l'unanimité. La SAS Le Parc Solaire des Hauts Isclons ainsi créée a porté le développement et sera exploitante de la centrale au sol photovoltaïque. La commune reste maître de son projet.

Mobilité soutenable

L'accès à une mobilité soutenable est un défi écologique et de santé publique, mais aussi un enjeu en termes d'inclusion sociale et territoriale.

Des plateformes de mobilité solidaire, telles **Dromolib** dans la Drôme, la **plateforme de mobilité MÔVER** dans le pays du Périgord-Vert, ou encore la plateforme coopérative **Mobicoop** (avec notamment Rézo Pouce, service d'autostop pour les collectivités) peuvent être des partenaires des collectivités.

Plusieurs leviers d'actions possibles :



Financer les activités ou faire appel aux services des acteurs de l'ESS

Mais aussi faciliter l'émergence de projets, par une posture d'écoute et de mise en confiance, mobiliser l'ingénierie de la collectivité, par exemple pour répondre à un appel d'offres, valoriser les initiatives locales, par exemple dans le journal municipal, apporter un appui logistique (mobilier, signalétique,...).



Subvention, marché public, délégation de services publics, les modalités de contractualisation avec les acteurs de l'ESS sont multiples mais pas équivalentes. Quelque soit la modalité retenue, le dialogue permanent avec les structures permet d'établir une relation de confiance dans la durée. Lorsqu'une collectivité fait le choix d'une délégation de service public auprès d'une structure de l'ESS (par exemple dans le domaine de la petite enfance ou de l'entretien des espaces), la co-construction du service et de ses modalités de financement (juste prix) est un facteur clé de pérennisation de l'activité.



Favoriser la coopération entre acteurs locaux

Par exemple au travers d'espaces de concertation ou d'événements participatifs pour susciter l'envie d'agir, ou au travers de la création de Société Coopérative d'Intérêt Collectif.



Faciliter l'accès au foncier, agricole ou à usage de locaux

Identifier le foncier appartenant à la collectivité ou disponible sur le territoire, acheter des locaux ou des terres ou prendre des parts dans des foncières solidaires.



Accompagner les structures locales de l'ESS

Qui créent une offre de service sur le territoire dans une logique de co-construction pour répondre à des besoins locaux.



Inscrire l'ESS dans les outils de contractualisation du territoire

Et associer les acteurs de l'ESS aux instances de concertation, par exemple dans le cadre du programme Leader, d'un Programme Alimentaire Territorial,...



Connaître et faire connaître les acteurs de l'accompagnement et du financement des activités d'utilité sociale et environnementale

Sourcer les acteurs et dispositifs d'accompagnement et organiser le parcours d'appui des projets.

Ressources pour aller plus loin :

Les travaux réalisés dans le cadre du [projet TRESSONS](#) mené par le RTES et l'Avisé, et notamment :

- Rapport "[Chiffres clés de l'ESS dans les territoires ruraux](#)", Avisé et RTES, mai 2025
- "[Panorama de projets d'ESS dans les territoires ruraux](#)", Avisé et RTES, mai 2025
- Le guide "[Faciliter l'installation en agriculture durable : leviers pour les collectivités](#)", Avisé et RTES, juin 2025
- Vidéo "[Les atouts de l'ESS pour les territoires ruraux](#)", Avisé et RTES, 2021

[Comment créer un tiers lieu rural ?](#), Familles Rurales, octobre 2020

Rapport "[Nos territoires en action](#)", France Tiers-Lieux, 2021

